



Ecole primaire Saint-Laurent  
7 rue Reboutade  
84 800 L'Isle sur la Sorgue  
tel/fax : 04 90 38 14 88  
mail : [elementaire.stlaurent@orange.fr](mailto:elementaire.stlaurent@orange.fr)

## CIRCULAIRE DE RENTREE 2025-2026

### Informations générales :

- **L'équipe enseignante :**
  - Lucie CONTAT pour les CE2/CM2
  - Amandine VICENTE pour les CM1
  - Noémie PAQUET et Sophie DURUPT (le lundi) pour les CP/CE2
  - Karine LEMOINE pour les CE1
  - Valérie LAUGIER pour les GS/CP
  - Christel WAGINAIRE, Emma CRESCIONI (le jeudi et vendredi matin) pour les PS/MS
- **Le personnel :**
  - Christelle VIAUD aide-maternelle en PS/MS
  - Nadège MELISSARI aide-maternelle en GS/CP
  - Laetitia NOSSEREAU personnel de cantine et de surveillance
  - Bénédicte LAFARGUE personnel en secrétariat, comptabilité et informatique
  - Marion RIBES personnel de surveillance et d'entretien
- **Les absences :**
  - En cas d'absence, avertir, le plus rapidement possible, l'école, par téléphone ou mail.
  - Fournir un certificat médical en cas de maladie contagieuse.
- **Le catéchisme :** commence en CE2 et l'éveil à la Foi en maternelle. Plus d'informations pour les inscriptions vous seront données samedi 13 septembre à l'école ou en appelant le presbytère (11, rue Jean Théophile, tel : 04 90 38 03 26). Il a lieu au presbytère tous les lundis soir de 17h à 18h15 (les enfants sont emmenés par un responsable directement au presbytère à la sortie de l'école) ou le mercredi matin.
- **Les nouveaux polos et vestes zippées, casquettes et bananes de l'école :** la vente aura lieu samedi 13 septembre à partir de 8h30.
- **Les abonnements :** samedi 13 septembre, vous pourrez consulter des magazines pour enfants et pourrez, si vous le désirez, abonner votre enfant à l'un d'entre eux. Vous ferez plaisir à votre enfant, et ferez bénéficier l'école d'un **abonnement gratuit** pour 5 abonnements individuels souscrits.
- **La cantine :** est prioritaire pour les enfants dont les deux parents travaillent pour des raisons de service et de places disponibles. **Une attestation d'employeur sera demandée.** En effet, compte-tenu du nombre important d'enfants, pour préserver le bien-être des enfants qui mangent à la cantine, nous nous voyons contraints de **limiter le nombre de jours de cantine à deux maximum par semaine** pour les autres familles.

Le tarif de la **garderie méridienne** est de 45 € pour 1 ou 2 repas par semaine et 90 € pour 3 ou 4 repas par semaine et occasionnellement 0,50 € par repas.

Pour les nouveaux inscrits, l'inscription est obligatoire au pôle enfance-famille, 25 bd Paul Pons (tel : 04 90 38 96 91), dès la rentrée, puis enregistrement sur le portail (Site de la mairie). Les repas sont réglés directement au Pôle Enfance Famille.

- **La garderie** : est un service **réservé aux parents qui travaillent**. C'est indépendant du pôle enfance famille et propre à l'école. Le tarif à l'année sera appliqué, **seulement pour les enfants dont les deux parents fourniront une attestation d'horaires de leur employeur**. Pour cela, il est impératif de remplir le **formulaire**, disponible auprès des agents responsables ou téléchargeable sur le blog « [toutemonannée.com](http://toutemonannée.com) » et de le rapporter **avant le 12 SEPTEMBRE accompagné des attestations de l'employeur**.

Tarifs à l'année: Garderie du Matin : 85 €, 155 € pour 2 enfants, 188 € pour 3 enfants.

Garderie du Soir : 220 €, 392 € pour 2 enfants, 515 € pour 3 enfants.

Dès vendredi 12 septembre, les familles n'ayant pas rendu les papiers attendus pourront bénéficier de la garderie au tarif journalier en achetant des carnets de 10 tickets.

Tarif par jour: Garderie du Matin : 1,5 € soit 15 € le carnet.

Garderie du Soir : 3,5 € soit 35 € le carnet.

Les horaires sont les suivants : le matin, **7h45-8h30** et le soir, **16h45-17h55**. Elle est assurée le matin par Christelle et le soir par Laetitia, et Nadège puis Marion. **Il ne s'agit pas d'une étude surveillée !** (Voir règlement intérieur de la garderie)

Veillez à bien respecter les horaires à **savoir 17h55 précises le soir**. La garderie du soir commencera dès **lundi 1<sup>er</sup> septembre**.

- **Le GOÛTER de l'après-midi** : a lieu de **16h30 à 16h45** pour les enfants de la garderie. Pas de goûter pour les enfants qui rentrent chez eux à 16h30.  
**Le GOÛTER de la récréation du matin est possible de la GS au CM2, pour les enfants** mais doit être composé seulement de fruits frais, fruits secs et compotes.
- **Les « évènements » de l'année** :
  - **Réunions de classe** :  
PS/MS, GS et CE2 : **SAMEDI 13 SEPTEMBRE** à 9h00  
CP et CM2 : **SAMEDI 13 SEPTEMBRE** à 10h00  
CE1 et CM1 : **SAMEDI 13 SEPTEMBRE** à 11h00
  - **Photo de classe** : **Mardi 16 septembre**.
  - **Vendredi 3 octobre** à 18h30 : **Assemblée générale APEL**
  - **Célébration de rentrée** : **vendredi 26 septembre**
  - **Chants et traditions de Noël** : **samedi 6 décembre**
  - **Réunion ou rendez-vous pour les parents** : **fin janvier/ début février**
  - **Classe de neige** : du **lundi 2 au vendredi 6 mars** (CP/CE2, CM1 et CM2)
  - **Carnaval avec l'école** : **mardi 12 mars**
  - **Bol de riz** : **vendredi 3 avril**
  - **½ journée d'accueil des nouveaux et célébration** : **samedi 6 juin**
  - **Fête de l'école** : **vendredi 26 juin**